



Arrêté n° 2024 – 058 du 08 avril 2024

Fixant la liste des candidats admis à concourir aux épreuves du concours interne pour le recrutement des techniciens du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « technique » de la fonction publique communale

Le Président du Centre de gestion et de formation

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs (notamment les articles 4, 31 et 40) ;
- Vu** la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique (notamment l'article 86) ;
- Vu** le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 modifié fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n°1117 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « maîtrise » ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 408 DIPAC du 4 avril 2013 modifié fixant les matières et programmes des épreuves du concours de recrutement des techniciens dans la fonction publique des communes, des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° 1106 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant les règles de composition et de fonctionnement de la commission d'équivalence des diplômes des communes et des groupements de communes ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/391/DIRAJ/BAJC du 03 avril 2023 relatif aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens de la fonction publique des communes de la Polynésie française en faveur des candidats en situation de handicap ;
- Vu** l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/708/DIRAJ/BAJC du 4 juillet 2023 fixant, au titre de l'année 2023 la répartition des postes offerts aux concours externe et interne de recrutement du cadre d'emplois « maîtrise » au grade de technicien pour les spécialités administrative et technique de la fonction publique communale ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n°11-2023 approuvant l'ouverture des concours de recrutement des techniciens pour les spécialités administrative et technique de la fonction publique communale ;

- Vu** l'arrêté du président du CGF n° 2023-059 du 15 décembre 2023 portant ouverture au titre de l'année 2024 d'un concours interne pour le recrutement dans le cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) au grade de « technicien » de la spécialité « technique » de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du président du CGF n° 2024-054 du 28 mars 2024 portant nomination des membres du jury des concours externe et interne du recrutement des techniciens ouverts au titre de l'année 2024 du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) de la spécialité « technique » de la fonction publique communale ;
- Vu** le règlement général des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale adopté par la délibération n°10-2023 du conseil d'administration du CGF le 23 mai 2023 ;
- Vu** le procès-verbal de la réunion du jury du 03 avril 2024, déclarant les listes des candidats admis à concourir aux épreuves.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidats dont les noms figurent sur les listes jointes en annexes I et II sont admis à concourir aux épreuves, sous réserve de l'examen des pièces à produire pour les candidats n'ayant pas fourni un dossier complet.

Article 2 :

Les candidats sont convoqués individuellement par le centre de gestion et de formation.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 4 :

Le directeur du centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à toutes les communes de la Polynésie française, aux groupements de communes et à leurs établissements publics administratifs.

Fait à Papeete, le **08 AVR. 2024**

Le président
M. René TEMEHARO-PAHUIRI





ANNEXE I DE L'ARRÊTE N°2024-058 DU 08 AVRIL 2024

CONCOURS DE TECHNICIENS DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE - SESSION 2024 -

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Voie : INTERNE / Spécialité : TECHNIQUE

Nombre de candidats : 105

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
13421	AH-LO	Elma	Vehi
13870	AMA	Karim	Tanihaa
12506	ARIOTIMA	Franck	Lehi
13010	AURAA	Mataitini	
12499	AURAA	Tetahio	
10211	BERNARDINO	Melfys	Kawailani
11882	BOURETIMA	Jessie	Heimata
13378	BUTSCHER	Laurent	Ramon, Punuarii
11968	CADOUSTEAU	Joseph	Ioane
11133	CHANG	Michel	
13487	CHING	Steve	Heiata
10469	DEXTER	James	Timi
13083	EPERANIA-LHOTTE	Julie	Heimata
14207	FAAHU	Georges	Teva
13297	FAANA	Mataura	
13867	FARAHIA	Temanuhiti	Raymonde
14209	HAITI	Elvina	Tamaria
13985	HAUATA	Arieta	Juliette
13607	HELLEMONT	Heiarii	Georges
10222	HIRO	Mickaël	Temoanarau, Erik, Tinonui
13284	HUITOOFa	Vainui	Victor
12984	JOHNSTONE	Albert	Percy, Tuatini
13866	KAIHA	Jacob	Heetai
13069	KECK	Tauhiti	Ridge
10243	KECK	Taunui	Davis

Suite de l'annexe I de l'arrêté n°2024-058 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours B interne 2024 de la spécialité technique.

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
13874	KECK	Torea	Alfred
12496	KIMITETE	Yannick	
11195	LEHARTEL	Wilfred	Manu
11441	MAI	Tevaearai	Teroro
13035	MAITUI	Sabrina	Uraore
12501	MARE	Cynthia	Moeata
13532	MARUTAATA	Maurice	Hiria
10958	MATEHA	Franck	
13086	MAUI	Augustin	Tutapu
13860	MAURI	Tetuahirau	Sonia
11142	MAURI	Lydie	Phinehata
14244	MEZIANE	Inès	Tracy-lee, Teua
10978	MOLLEN	Kysmine	Vaitiare
11291	MOU THAM	Luc	
13499	NENA	Rautahi	
13078	ORI	Amélia	Gwendolyna, Ariinui
10985	PAHIO	Tamatoa	
10766	PEA	Heinere Kévin	
12498	PETERANO	Christopher	Matohiaki
11675	PEU	Raiano	
13092	PEU	Taniera	
12425	PITO	Jean-Marc	
11972	POL	Christiane	
10961	POROI	Gédéon	Théodore, Teva
13541	POROI	Taumata	Philippe
14023	RICHMOND	Vaimanu	Rino
11966	RICHMOND	Diana	Areva
12468	ROCHETTE	Hilda	
13501	SIMIONA	Terieura	Emelyne
11974	SMITH	Vaihere	Marceline, Danielle
11392	TAEREA	Maimiti	
12286	TAHARIA	Enrique	Moanaheziata
11877	TAHARIA	Brigitte	Mareta
12474	TAIARUI	Poeura	Ghislaine
13861	TAMAITITAHIO	Sabrina	
12799	TANEHOARAI	Guy	
10795	TAPUTU	Maeva	Bianca, Terava
12992	TARAUFAU	Vaihere	Dina
10926	TAUIRA	Florence	Marau

Suite de l'annexe I de l'arrêté n°2024-058 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours B interne 2024 de la spécialité technique.

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
12292	TAURAA	Takaroro	
13865	TAURAA	Tianina	Raihau
12108	TAURAA	Welma	Kaleilani
13343	TAURU	David	Manuiva, Heiarii
13871	TCHEN	Rirava	Evelyne
13491	TCHEN	Heiroti	Rosalie
10234	TEFANA	Eddy	Ine
10937	TEHEIURA	Boyer	
12922	TEHOIRI	Edmée	Edmée
10925	TEHUIOTOA	Moana	Dave
11953	TEIHOARII	Taivini	
13630	TEIKIKAINE	Jean-Pierre	Junior
11270	TEMORERE	Tauragi	Daniel
14188	TERIIFA	Inaley	Rava
13380	TERIIHAUNUI	Heivahau	
10820	TERIIRERE	Jean-Claude	
13044	TERIITAHU	Orama-O-Te-Ao	Teao
10423	TETIHIA	Atanui	Michel
13872	TEURU	Fanuura	
10272	TIHONI	Diana	Orama
13674	TINOMOE	Tekiva	
13869	TOIROPORO	Béryl	Emma
14206	TSING	Raichat	Karitchy, Moemoea
12997	TSIONG TSING	Thierry	
11120	TUAANA	Tafia	
11425	TUHEI-FAAHU	Mihi	
13864	TUNUTU	Emile	Tetuatoa
13100	TUPAIA	Monique	Teipo
13986	TUPEA	Marie-Thérèse	
13945	TURA	Arthur	Teui
11969	VAHIMARAE	Sylvana	Tetuanui
10185	VAIANUI	Jean-Marc	Piu
14208	VAIANUI	Karryl	Tinihau O Kaniho
11448	VIRIAMU	Raihau	
10344	VIRIAMU	Terii	Sylvain
13868	VONGUE	Rautea	Hoahere
13435	WATHIEPEL	Sake	Josué
13863	WITTMANN	Matahi	Shaun, Feunaiki
10804	WOJCIECHOWSKI	Heiarii	Marc, Kenny

Suite de l'annexe I de l'arrêté n°2024-058 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours B interne 2024 de la spécialité technique.

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
13862	WONG PAO SING	Jean-Paul	
13859	YFOUK	Rainui	Metuatehau



ANNEXE II DE L'ARRÊTE N°2024-058 DU 08 AVRIL 2024

CONCOURS DE TECHNICIENS DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE - SESSION 2024 -

LISTE DES CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR SOUS RÉSERVE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Voie : INTERNE / Spécialité : TECHNIQUE

Nombre de candidats : 5

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
13643	AMARU	Tevahitua	Gérard, Taataparea
13873	BROTHERS	Jerry	Antoine, Teraupoo
13875	MAIAU	Jenny	Rava
13596	TAVE	Francis	Timi
14251	TIHONI	Dan	Heiarii